

Paris, le 15 avril 2009

## Droit à l'information – bilan de la campagne 2008 Les services de l'Assurance Retraite mobilisés pour informer les assurés concernés

**« J'ai des périodes qui manquent sur mon relevé de situation individuelle : comment faire ? A qui dois-je m'adresser ? Mon service militaire n'a pas été pris en compte : comment y remédier ? Je ne comprends pas le montant estimé de ma pension ; pouvez-vous m'expliquer ? »** : pendant la campagne 2008 du droit à l'information, l'Assurance Retraite a mis à la disposition des assurés plusieurs services pour répondre à leurs questions.

De septembre à novembre 2008, **plus de trois millions d'assurés du régime général** ont reçu à domicile leur bilan individuel de droits à la retraite et/ou une estimation de leur future pension dans le cadre du Droit à l'information.

**Afin de garantir le meilleur accès possible à l'information, l'Assurance Retraite a mis à la disposition des assurés concernés par ces envois :**

- **un numéro de téléphone dédié**, 0 821 10 20 30 (0,09€/mn, du lundi au vendredi, de 8h à 18h). Sur la période d'envoi, **plus de 114 280** assurés ont appelé ce numéro.
- **un accès au serveur vocal 39 60** (0,09€/mn) pour avoir des informations sur la campagne, mais aussi être mis en relation avec un conseiller sur le sujet. En novembre-décembre 2008, **4 733** personnes ont ainsi contacté le serveur sur ce thème.
- **une rubrique dédiée sur le site [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)** dans la rubrique « Dialoguez avec nous », puis « Droit à l'information ». En 2008, près de 22 000 internautes ont consulté les informations mises en ligne sur ce thème :

*Instauré par la loi 2003 sur les retraites, le Droit à l'information permet à chaque assuré des 33 régimes partenaires de recevoir à son domicile un relevé de situation individuelle ou une estimation indicative globale du montant de sa pension aux différents âges de départ à la retraite.*

**Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse**

**CONTACTS PRESSE :**

Béatrice de Grugillers - Tél : 01 55 45 53 36/06 07 81 11 86 - Mél : [beatrice.de-grugillers@cnav.fr](mailto:beatrice.de-grugillers@cnav.fr)  
Violaine Leyder - Tél : 01 55 45 88 93 - Mél : [violaine.leyder@cnav.fr](mailto:violaine.leyder@cnav.fr)  
Virginie Rault – Tél : 01 55 45 51 34 – Mél : [virginie.rault@cnav.fr](mailto:virginie.rault@cnav.fr)